

Toutes ces preuves réunies nous font fixer pour la représentation de l'*Électre* la quatrième année de la 91^e Olympiade.

Huet, le savant évêque d'Avranches, avait jugé cette pièce peu authentique : « *Drama*, dit-il dans une note écrite en marge de son « exemplaire aujourd'hui déposé à la Bibliothèque royale, νοθείας *valde suspectum*. » Et dans le manuscrit de Paris, n^o 2888, on lit en tête de l'*Électre* les mots suivants de la main de Lascaris : ἰστέον δὲ ὅτι τὸ ὄραμα τὸδε τὸ ἐπιγραφόμενον Εὐριπίδου Ἡλέκτρα οὐκ ἐξέδωκεν Ἄλδος, οὔτ' ἄλλος οὐδὲ οἰμαί πω. Ζητητέον εἰ ἔστιν Εὐριπίδου καὶ τίνος ἐστί. Ces doutes, provoqués peut-être par cette circonstance que cette tragédie n'a été publiée que longtemps après toutes les autres pièces d'Euripide (1), disparaissent devant les citations qu'Aristophane (2), Plutarque (3) et d'autres auteurs anciens en ont faites, sans parler de ce qu'on retrouve dans l'*Électre* absolument la manière de notre poète, avec tous ses défauts et tous ses avantages. Si la versification y est quelquefois négligée et dure, si l'on y rencontre des anapestes placés maladroitement (4), ou d'autres licences métriques (5); si quelques chants ne se rapportent que fort indirectement au sujet de la pièce (6), ce sont là des défauts communs à plusieurs autres drames composés postérieurement à la 89^e Olympiade, époque d'où date un relâchement sensible dans plusieurs parties de l'art tragique.

(1) A Rome, 1343.

(2) *Ran.* v. 1517.

(3) *Lysand.* ch. 13.

(4) Par exemple aux v. 4, 512, 515.

(5) Comme aux v. 1506, 1509.

(6) Par exemple le premier et le deuxième stasimon. Voy. la note sur le v. 430.

